

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 12 avril 2016



« Le Reiki est l'énergie universelle »... Est-ce bien certain ?

Beaucoup de personnes expliquent que le Reiki consiste à transmettre l'énergie universelle de vie. Le praticien de Reiki servirait de canal pour transmettre cette énergie de guérison à la personne allongée durant la séance. En restant factuelles sur les éléments pourtant disponibles à ce sujet, combien d'entre elles mettraient leur main au feu sur ces affirmations ? Dévoilement sur le Reiki...

Origine de l'énergie universelle



Le terme Energie Universelle est un concept new age, apparu pour la première fois en 1942, inventé par un Vietnamien Hue Dang. Or, le fondateur japonais du Reiki, Mikao Usui a commencé à développer sa pratique en 1922 et est décédé en 1926, c'est-à-dire 16 ans avant l'apparition du terme "énergie universelle".

Comment Mikao Usui aurait-il pu prétendre que le Reiki consistait à transmettre une telle énergie ? De plus, son parcours de méditant, de thérapeute et de chercheur de Mikao Usui était en opposition avec les pratiques new age.

Quant au concepteur de l'énergie universelle, Hue Dang, surnommé « Maître Dang », il a vu son mouvement répertorié comme secte et a été poursuivi dans de nombreux pays pour exercice illégal de la médecine.

Fonctionnement et essaimage de l'énergie universelle

Dang expliqua que cette énergie universelle était une énergie gratuite cosmique, disponible partout, et permettant la guérison des maladies. Pour accéder à cette énergie universelle, il faut un « émetteur » qui se connecte à cette énergie magique, et la transfère à un « récepteur » en lui ouvrant les chakras.

Cette description est, ni plus ni moins, celle d'une majorité de 'praticiens professionnels' sur leur site internet, décrivant en quoi consiste le Reiki.

Quelles conclusions en tirer ?

La pratique d'origine du méditant Mikao Usui n'a rien à voir avec l'énergie universelle, mais a été détournée par des personnes ayant adopté la démarche de Dang et l'ayant rebaptisée « Reiki occidental », via une 'lignée' de déviation « Usui > Hayashi > Takata »... Ceci est d'autant plus stupéfiant lorsque l'on sait qu'il n'existe aucun écrit d'Usui affirmant que dans le Reiki, l'on procède de la sorte.

Lorsque l'on connaît l'histoire de cette énergie universelle, il est aberrant que le Reiki soit régulièrement épingle par les autorités publiques... alors que la pratique épingle n'est même pas du Reiki...

Signification du kanji Reiki

Même la définition de ce kanji japonais a été détournée. « Reiki » est majoritairement repris avec la traduction « énergie universelle de vie ».

La Fédération Française de Reiki Traditionnel a sollicité une traductrice japonaise, assermentée auprès du Tribunal en France, afin qu'elle délivre une traduction fiable de ce mot japonais.

Ce terme signifie littéralement « énergie de l'esprit », et a été traduit en première instance par « la force de l'esprit ». Nous sommes loin d'une énergie cosmique de guérison, mais il s'agit bien de l'esprit de la personne elle-même, qui a les capacités d'aller chercher en elle des ressources pour faire face aux aléas de la vie et lâcher prise avec ses réactivités émotionnelles. La pratique du Reiki l'accompagne pour développer et pérenniser ces ressources – d'où le sens du Reiki : une pratique de bien-être, de prévention de la santé.

Comment fonctionne le Reiki ?



© Crédit Shutterstock

Durant la séance, la personne est allongée habillée, ferme les yeux et n'a rien à faire. Pendant ce temps, le praticien pose les mains sur des points précis du corps avec un toucher léger, et effectue un travail de méditation laïque. Ce faisant, il déclenche une résonance méditative d'union chez la personne, libérant les crispations du corps et de l'esprit. L'esprit de la personne, libéré graduellement du mal-être, laisse place à l'émergence des potentiels naturels solutionnant, permettant à la personne d'accéder à son bien-être naturel durable.

Il existe une forme professionnelle certifiée du Reiki, et garante du respect de l'origine de la pratique, nommée la Reikiologie. C'est une pratique de relation d'aide et d'accompagnement de la personne. Ses effets de bien-être et anti-stress sont cliniquement prouvés depuis mai 2015, dès la première séance de 45 minutes, pour 95% des personnes.

Où trouver la Reikiologie ?

A la Fédération Française de Reiki Traditionnel (F.F.R.T.), où il est possible d'aborder la Reikiologie sous trois angles :

- En cabinet, avec un praticien professionnel. Les professionnels de la F.F.R.T. se sont fait valider individuellement par Dekra Certification, un organisme international certificateur, et s'appellent des Reikiologues (marque collective européenne) ([annuaire reiki](#))
- En formation de développement personnel, pour une journée de découverte du Reiki, avec l'organisme de formation FormaReiki (www.formareiki.com).
- En formation professionnelle, pour un cursus complet d'un an, à l'Institut de Reiki, qualifié ISQ-OPQF et en cours de certification ISO 29990 (www.institut-reiki.com).

Contact Presse : Estelle IVANEZ / tél. : 01.44.40.29.50 / email : presse@ffrt.fr / F.F.R.T. – 32 Rue de Plaisance – 75014 Paris

A propos de la Fédération Française de Reiki Traditionnel / F.F.R.T.

Depuis sa création en mars 2002, la F.F.R.T. apporte aux praticiens professionnels des référentiels de formation et de compétences de la Reikiologie (Reiki professionnel certifié, aux effets cliniquement prouvés) dans un cadre éthique et déontologique. La Reikiologie, étude de la force de l'esprit, est une science humaine de la relation d'aide et de l'accompagnement de la personne par l'union de la relaxation et de la méditation par le toucher. Les effets de bien-être et de réduction du stress de la Reikiologie sont cliniquement prouvés – étude clinique menée par un laboratoire agréé par le Ministère de la Santé. La F.F.R.T. est certifiée ISO 9001, norme internationale de qualité. Depuis 2014, elle propose une Certification de Personne Reikiologue, un certificat de compétences délivré par le tierce partie Dekra Certification. Adhérente de la Chambre Nationale des Professions Libérales (CNPL), elle soutient également le *Global Compact*, le pacte d'éthique des Nations Unies. Début 2016, elle a signé un partenariat avec Chèque Santé, les premiers titres prépayés pour la prévention de la santé.

La F.F.R.T. a deux organismes de formation intégrés : [l'Institut de Reiki](#), organisme de formation professionnelle qualifié ISQ-OPQF et membre actif de la Fédération de la Formation Professionnelle ; et [FormaReiki](#), organisme de formation de développement personnel.

www.ffrt.fr